



31 personnes étaient présentes et 15 adhérents étaient excusés ou ont fourni une procuration. Le président ouvre cette assemblée générale en remerciant les personnes qui se sont déplacées et en particulier les Présidents des associations amies ainsi que les représentants de la municipalité de Cravanche. Il a une pensée pour M. Jaeggy, adhérent de la première heure, qui nous a quitté le 28 novembre 2023.

1.Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2023

Ce compte rendu a été envoyé à tous les adhérents. **Il est approuvé à l'unanimité.**

2.Rapport d'activité

**Aides internationales
- Afghanistan**

Jalil Zafar, président d'ARA, nous expose la situation très difficile des femmes afghanes qui ne peuvent plus travailler et des étudiantes qui ne peuvent plus officiellement étudier. Cependant, des cours par what's App sont organisés et d'autres, plus discrets. Nous parrainons toujours la famille de Cham Nessa et une jeune étudiante, Zahra Majedi. Nous cesseront le parrainage de Zahra en 2024, celle-ci ayant cessé ses études.

(montant : 1000 €)

Poursuivre le plan d'aide

Association Renaissance d'Afghanistan

10 è famille - Parrain : CSF

Famille n°55 : Famille de la jeune Zahra MAJEDI domiciliée à Dachté Bartchi à Kaboul

Ressources actuelles: environ 5000 AFN/mois et parrainage par l'ARA pour 2200 AFN/mois (depuis Juin 2016)

Logement actuel : la famille est propriétaire d'une petite parcelle de terrain de 100m²sur laquelle se trouve une petite maisonnette.

<p>Père Ali Khan Né en 1978 Vendeur ambulant vêtement d'occasion</p>	<p>Mère Sediqa Née en 1982 Femme au foyer</p>
<p>2è enfant Zahra MAJEDI née en 2005 niveau scolaire: Terminal en 2021 Elle a suivi des cours particuliers</p> <p>Besoin initial: 2200 AFN/mois de transport habillement et fourniture scolaire</p>	<p>1è enfant - Masooma 22 ans en 2021 mariée 3è enfant - Mohamad Réza 14 ans classe de 2^{ème} en 2022 4è enfant - Mohamad Mahdi 12 ans, 5è en 2022 5è enfant - Asma 7 ans - CMA en 2022 6è enfant - Mohamad Elias 8 ans CE1 en 2022 7è enfant - Mohamad Sobhan 4 ans en 2022</p>

Poursuivre le plan d'aide

Association Renaissance d'Afghanistan

5 è famille - Parrain : CSF

Famille n°42 : Veuve ChamNessa née en 1981 domiciliée à Qsté-Ashagan (elle est ambulante)

Ressources actuelles 3000 AFN/mois de salaire et 5300 AFN/mois ARA depuis 2014

Logement actuel : logée gratuitement par la belle famille.

<p>1è enfant Nazifa Marié</p>	<p>2è enfant Anissa Née en 1997 Mariée</p>
<p>3è enfant Massouda née en 2002 Niveau scolaire Terminal en 2021</p>	<p>4è enfant Mir Agha née en 2004 niveau scolaire 4è en 2021-Iran</p>
<p>5è enfant (Lycée Malalay) Manjia née en 2007 Arrêt scolarité en 4è en 2021</p>	<p>6è enfant Farzad né en 2008 niveau scolaire 3è en 2022</p>

-Burkina Faso :

Monsieur Marchal, du Secours Populaire, détaille tout d'abord la situation générale au Burkina Faso . Le terrorisme islamiste est toujours très présent dans le nord et l'est du pays. L'opinion est mitigée à propos du nouveau régime : d'un côté on voit une implication plus grande des forces armées dans la lutte contre l'islamisme mais d'un autre côté, les résultats réels se font attendre. De même, les relations avec la France ne sont pas aussi nettement tranchées qu'on peut le voir sur les médias. CSF en liaison avec le Secours Populaire a réussi à exfiltrer 150 enfants de leur village d'origine, (sous tutelle islamiste) , financer enseignements, nourriture et soins de santé.

En 2024, nous privilégierons une collaboration avec l'association d'étudiants ALLEUME par l'achat de matériel informatique, de ramettes de papier pour que ces étudiants puissent imprimer leurs cours.

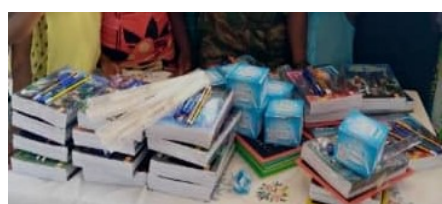
(montant : 2 000 euros)



Par ailleurs, comme l'an passé, 9 adhérents de CSF parrainent à titre individuel un étudiant de cette association ALLEUME. Chaque filleul reçoit 110 euros par an (déductibles d'impôts) pour l'aider à subvenir à ses besoins essentiels. Ces étudiants viennent eux aussi du nord du pays et doivent bien souvent subvenir aux besoins de leurs parents ayant fui leur village d'origine. Nous vous encourageons à soutenir cette action.

-Niger :

Fabrice, représentant de DFR (Défense de la Femme Rurale) nous a envoyé un



compte rendu de la situation au Niger : En 2023 DFR a continué d'intervenir à Sarayé essentiellement au niveau de l'école grâce à l'achat de fournitures scolaires et la mise en état du matériel déjà disponible (table banc, tableau).

La rentrée scolaire a eu un retard énorme (début novembre) à cause de l'indisponibilité du directeur qui a été remplacé et le nouveau n'a jamais pris ses fonctions. L'école dispose de 3 enseignants (1/classe) dont 1 qui joue le rôle d'enseignant et de directeur. Effectifs : 92 élèves (34 filles et 58 garçons)

Dans la région de Sarayé les pluies se sont arrêtées près d'un mois après le début ; cela a eu pour conséquence directe le dessèchement des tiges de mil et même lorsque les pluies ont repris à la fin août c'était trop tard pour reprendre des semis. La plupart des paysans sont partis en exode dans les zones périphériques de la capitale dans la plupart des cas sans système d'eau, d'assainissement, de santé, vidant le village avant même la saison des pluies. A cela s'ajoute les problèmes liés au coup d'Etat du 26 juillet dernier à savoir : la quasi-totalité des financements des ONG françaises ont cessé . Pire, depuis le mois de septembre les ONG n'ont plus le droit d'intervenir dans les zones d'opération de l'armée et/ou on impose une escorte militaire dont le coût s'élève à 2000 F/déplacement. Cela est onéreux surtout que les ONG restées sur place n'ont pas prévu cela dans leur budget.

Début janvier 2024, DFR a pu bénéficier d'un fond d'urgence de l'agence belge de développement qui a permis d'aider 50 jeunes femmes et mères ayant un enfant ou des enfants en leur attribuant un kit alimentaire composé de : 25kg de riz, 25 Kg de mil, 10l d'huile, 5kg de sucre, 25kg de niébé, 12 paquets de pâtes alimentaires, 4 paquets de couscous.

Ce kit est pour un semestre donc jusqu'en avril 2024. Nous espérons un autre partage en mai afin d'aider ces déplacés le temps que leurs villages soit sécurisés et qu'ils puissent y retourner.

En 2023, nous avons participé à l'achat de matériel scolaire. En 2024, nous prévoyons une aide alimentaire, vu les difficultés de déplacement sur le terrain et l'inflation galopante.

Montant : 960 €

- Bénin :

Orphelinat du Bon Samaritain à Natitingou

Comme les années passées, nous avons alloué à l'orphelinat plusieurs aides alimentaires, l'inflation ayant ici aussi fait exploser les prix des aliments de base. Nous avons également financé la réparation de moustiquaires (de portes, de fenêtres et de lits) ainsi que l'achat de matelas et la réparation de douches, en collaboration avec le club Rotary Belfort Aire Urbaine.

(montant 2 300 euros).



- Turquie :

Suite au tremblement de terre qui a secoué la Turquie, nous avons acheté une tente (qui peut être médicalisée) par l'intermédiaire du Rotary, qui s'est chargé de l'acheminement sur place.

Montant : 415 €.

Aides locales

*CCAS :

Cette année, nous avons aidé 11 familles en leur accordant des aides comprises entre 50 et 200 euros pour un montant total de **1 950 euros**. D'autre part, 7 familles cravancoises sont bénéficiaires régulièrement des fruits et légumes que nous collectons au magasin Biocoop de Valdoie.

* Partir-Offrir:

En collaboration avec la municipalité de Cravanche et l'association Parti Offrir, en soutien au peuple ukrainien, nous avons organisé une collecte de produits alimentaires secs et de produits d'hygiène en octobre. Nous avons mis en place une permanence à la mairie de Cravanche où les dons ont été stockés avant d'être acheminés et distribués à des associations connues de Partir Offrir en Ukraine. Nous remercions chaleureusement les adhérents qui ont assuré les permanences et les généreux donateurs.

CSF a fait un don à Partir Offrir pour participer aux frais de carburant. permanences et les généreux donateurs.

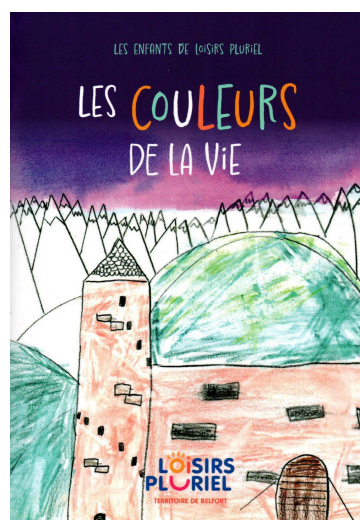
CSF a fait en outre un don de **400 euros** à Partir Offrir pour participer aux frais de carburant.



* Loisirs Pluriels

Cette année, nous avons aidé cette association regroupant des enfants handicapés et valides en finançant les interventions d'une conteuse. Elle a permis aux enfants de Loisirs Pluriels d'écrire à leur tour des histoires et des poésies qui ont été imprimées dans un très joli livret.

Montant : 360 €.



- Manifestations

* Loto

La tradition du loto de la solidarité a repris cette année, conjointement avec la municipalité et le CCAS de Cravanche. De très nombreux participants sont venus jouer le dimanche après-midi. Les gains conséquents sont utilisés pour nos actions ponctuelles en faveur du CCAS. Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour la réussite de cette journée.

Bénéfice : 2 067,17 €.

* Cravanche en Fêtes :

La municipalité a organisé pour la deuxième fois une fête de village fin juin dans la cour de l'école. Elle nous a proposé à nouveau de tenir le stand buvette. Cela nous a permis de réaliser un bénéfice de **442,79 €**. Un grand merci à ceux qui se sont dévoués pour organiser cette manifestation et pour avoir tenu le stand.

* Vide grenier

Le traditionnel vide grenier a eu lieu le 17 septembre. A nouveau, nous adressons tous nos remerciements aux bénévoles qui ont donné de leur temps (et de leurs muscles) pour le succès de cette opération. Nous avons fait un bénéfice de **579,80€**.



* Soirée théâtre :

La troupe des Tréteaux 90 que nous avons déjà accueillie par le passé est revenue cette année le 26 mars pour nous présenter un montage original de chansons et de textes intitulé Féminin Masculin, Caricatures et préjugés. Le spectacle a été unanimement apprécié. La recette a été partagée avec la troupe.

Bénéfice : 360,50 €.



* Marché de Noël (2 et 3 décembre):

Il a été organisé comme d'habitude par le Club Arts Plastiques. De talentueux et talentueuses adhérents et adhérentes ont œuvré pendant des jours et bien des soirées pour confectionner des décorations de Noël de grande qualité. Qu'ils en soient remerciés. Ce fut également l'occasion de présenter et vendre de l'artisanat du Bénin. (**bénéfice: 1 224 €**).



Le rapport d'activités a été approuvé à l'unanimité

3. Rapport financier

Nous remercions la municipalité de Cravanche pour son soutien dans toutes nos activités, pour les prêts à titre gracieux de la salle de la Cravanchoise et la subvention de 800 €.

Le Conseil Départemental nous a également alloué une subvention de 800 euros. Nous le remercions chaleureusement.

Le montant de la cotisation pour 2024 reste fixé à 15 euros, déductibles de vos impôts.

La vérificatrice aux comptes, Catherine Bulliot, a approuvé les comptes et a donné quitus à la trésorière.

Tableau de bord :

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 – Achats		74- Subventions	
Frais de bureau	171,41 €		
Achat d'artisanat	337,00 €	Cravanche	800,00 €
61 - Services extérieurs		Département	800,00 €
Assurance	160,46 €	Biocoop	400,00 €
62 - Autres services		Arts Plastiques	100,00 €
Services bancaires	83,42 €		
6571 aides financières		75 - Autres produits	
Afghanistan	1 000,00 €	Cotisations	1 170,00 €
Bénin	2 300,00 €	Dons	2 014,00 €
Burkina Faso	2 000,00 €		
Niger	960,00 €	76 – Produits	
Turquie	415,00 €	Loto	2 067,17 €
		Cravanche en fête	442,79 €
Partir Offrir	400,00 €	Théâtre	360,50 €
Loisirs Pluriels	360,00 €	Vide grenier	579,80 €
CCAS	1 950,00 €	Marché de Noël	1 224,00 €
		Artisanat Bénin	152,00 €
TOTAL DES CHARGES	10 137,29 €	TOTAL DES PRODUITS	10 110,26 €

Prévisionnel 2024

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 – Achats		74- Subventions	
Frais de bureau	200,00 €		
		Cravanche	800,00 €
61 - Services extérieurs		Département	800,00 €
Assurance	200,00 €	Club Arts Plastiques	50,00 €
62 - Autres services			
Services bancaires	100,00 €		
6571 aides financières		75 - Autres produits	
Afghanistan	1 000,00 €	Cotisations	1 200,00 €
Bénin	4 500,00 €	Dons	1 900,00 €
Burkina Faso	1 000,00 €	76 – Produits financiers	
Niger	1 000,00 €	Intérêts	190,00 €
		Loto	1 600,00 €
		Cravanche en fête	400,00 €
Aides locales	1 000,00 €	Théâtre	500,00 €
		Vide grenier	500,00 €
CCAS	1 600,00 €	Marché de Noël	1 200,00 €
		Artisanat	300,00 €
		78- Reprise sur provisions	1 160,00 €
TOTAL DES CHARGES	10 600,00 €	TOTAL DES PRODUITS	10 600,00 €

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

4. Renouvellement du C.A.

Les mandats de Bernard Saettel et de Andrée Harzallah étaient à renouveler. Ils se représentent et sont élus à l'unanimité.

5. Propositions pour 2024

- ✓ Orienter nos aides extérieures en fonction de l'actualité internationale.
- ✓ Continuer nos partenariats avec les associations locales et la municipalité.
- ✓ Créer un atelier couture.

6. Projet d'une plantation de poivriers au Bénin

M. Alao, médecin franco-béninois à l'hôpital de Belfort Montbéliard est venu nous présenter un projet de plantation de poivriers au Bénin. Il a lui-même initié cette culture là-bas et son exploitation est reconnue comme une grande réussite et un gage de développement du pays. Il nous propose un partenariat entre lui-même, un orphelinat de Sakété (la commune où sont ses poivriers) et l'orphelinat de Natitingou (où les poivriers ne peuvent pas pousser). L'idée est de faire pousser et de récolter du poivre sur une parcelle à l'intérieur de l'orphelinat de Sakété et de partager ensuite les bénéfices des récoltes entre cet orphelinat et celui que nous aidons à Natitingou.

Tout ce qui concerne les travaux du sol, les plantations et l'entretien se ferait par l'intervention des collaborateurs de M. Alao.

Notre participation consisterait à mettre des fonds (2 000 € par année sur 3 ans) pour l'achat des plants, la préparation et l'entretien du terrain, la rémunération de ces collaborateurs. La vente du poivre (qui peut commencer dans 3 ans) peut se faire à Sakété, à Natitingou ou en France.

L'intérêt du projet est que cet investissement à long terme n'est pas un don, c'est une mise de fonds qui participe au développement du Bénin :

- les plants sont achetés à une école primaire qui peut ainsi garantir la cantine à tous ses élèves ;
- une collaboration s'installe entre les quatre partenaires et plus particulièrement entre les deux orphelinats (échange poivre / beurre de karité par exemple) ;
- du travail est donné aux agriculteurs de la plantation ;
- il favorise une éducation à la biodiversité et aux soins à apporter aux plantes ;
- il engage l'orphelinat dans la vente de poivre sur place et CSF dans la vente en France ;
- il offre une vision à long terme et apporte des revenus financiers importants et non plus des dons.

Après une discussion où chacun a pu exprimer son opinion, le projet a été adopté à la majorité des présents.

L'Assemblée générale se termine à 20h15 et est suivie du pot de l'amitié.